Rochetrejoux
Commune accueillante & dynamique

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du lundi 13 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Christian BOISSINOT, Maire de la Commune.

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Delphine Dubois, Patrice Blanchard, Yoann Bonneaud, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Cécile Jauzelon, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud.

Conseiller excusé : Clotilde Drin

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Delphine Dubois est désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14 Suffrages exprimés : 14
Nombre de pouvoirs : 0

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal du 16 octobre 2023

AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITES LOCALES

2. Rapport annuel 2022

URBANISME ET ASSAINISSEMENT

3. Loi APER

COMMISSION « ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE »

COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE - ASSOCIATIONS »

COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

QUESTIONS DIVERSES

LISTE DES DELIBERATIONS

La liste des délibérations approuvées lors du conseil municipal du 13 novembre 2023 (suivant l'article 4 de l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 Octobre 2021 qui modifie l'article L. 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) est la suivante :

N° DE L'ACTE	DATE DE L'ACTE	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
D 2023 11 13 01	13 novembre 2023	Rapport annuel 2022 ASCLV	Unanimité à main levée

ADMINISTRATION GENERALE

1. **Approbation du procès-verbal du 16 octobre 2023**

AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITES LOCALES

2. **Rapport annuel 2022**

Conformément aux dispositions des articles L. 1531-1 et L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales, les organes délibérants des collectivités actionnaires des SAPL doivent se prononcer, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration et/ou à l'Assemblée spéciale. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte notamment des informations générales et financières sur la société. Une proposition de rapport concernant l'exercice 2022 de l'agence de services aux collectivités locales est fourni en annexe.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent le projet de rapport annuel 2022 de l'agence de services aux collectivités locales de Vendée.

URBANISME ET ASSAINISSEMENT

3. **Loi APER**

La loi APER demande aux collectivités de définir des zones de production d'énergies renouvelables à l'échelle de la Région. En premier lieu un recensement à l'échelle de la Communauté de Communes est préconisé avec les projets connus.
Une réunion de présentation a eu lieu à la Communauté de Communes le 24 octobre 2023.

COMMISSION « ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE »

4. **Lancement de l'appel à candidature pour l'aménagement du jardin/square en face de la mairie**

Guy LUMEAU précise que l'appel à candidature pour l'aménagement de l'espace en face de la mairie a été envoyé à différents prestataires. Le retour est attendu pour le 7 décembre 2024.

5. **Adhésion au groupement de commande – Balayage des rues**

Monsieur le Maire expose que l'entreprise chargée du nettoyage de la voirie communale est en liquidation judiciaire. Cette même entreprise intervenait sur toutes les communes de la

Communauté du Pays de Chantonnay (hors Chantonnay qui exerce en régie) et sur les zones économiques.
Cette situation économique a conduit la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay à proposer un groupement de commande pour les besoins en nettoyage de voirie et avaloirs. La procédure est en cours de rédaction et une délibération devra être prise lors d'un prochain conseil.

6. Rencontre avec le SYDEV

Monsieur le Maire précise qu'une rencontre a eu lieu avec un représentant du SYDEV pour l'installation d'un nouveau transformateur électrique Rue du Parc. Cette installation est à la charge du SYDEV pour la partie renforcement. Profitant de ces travaux le réseau d'éclairage public pourrait être installé entre le cimetière et la Rue des platanes et le réseau effacé.

COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

Cécile JAUZELON fait le compte-rendu du conseil d'école du 1er trimestre 2023-2024. Il y a 37 élèves (15 dans la classe des grands et 22 dans la classe des petits). Le niveau CE1 n'est pas représenté.
Le thème annuel est « le bien-être dans sa tête ».
Le projet national NEFLE (Notre école, faisons là ensemble) a été présenté. Un dossier de demande de subvention va être monté pour continuer l'aménagement de la cour d'école.

COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS »

7. Plantations naissances 2020-2021-2022

Delphine DUBOIS rappelle que la plantation des arbres fruitiers pour les naissances 2020-2021-2022 aura lieu le 25 novembre à 10h30. Elle se charge avec Cécile JAUZELON d'aller chercher les arbres. Un verre de l'amitié est prévu.

8. Illuminations de Noël

Le lancement des festivités de fin d'année aura lieu le 1er décembre à 18h30 sur la place.

COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

9. Local associations

Yoann BONNEAUD indique que la société Bernard et Robert a posé un diagnostic pour les portails du local associations : une roulette est à resserrer, un bon nettoyage est nécessaire, un moteur peut être remis ou si suppression de moteur il y a juste les barillets à changer.
Les bénévoles réalisant les décors de Noël demandent à avoir de l'eau. Le compteur va être rouvert. Monsieur le Maire voit pour le transfert des compteurs eau et électricité.

10. Multiservice

Une demande de dérogation a été faîte pour l'ouverture d'un débit de boisson à proximité du centre périscolaire.
Monsieur le Maire fait part de la réponse du service des douanes pour le transfert du débit de tabac.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire indique qu'un camion pizza souhaite s'installer sur la commune le dimanche soir. Il doit rencontrer le propriétaire.

Daniel DRAPEAU demande si l'éclairage des décorations de fin d'année sera étendu ou maintenu comme l'année dernière. A l'unanimité, le maintien d'un éclairage majoritaire sur la place comme l'année précédente est décidé.

La séance est levée à 22h.

Delphine DUBOIS, Secrétaire de séance	**Christian Boissinot, Maire de Rochetrejoux.**

ANNEXES

Annexe 1 : Rapport annuel ASCLV - point n°2